



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva :

QU'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Héva est convoquée pour être tenue au Bureau municipal, situé au 740, route St-Paul Nord, à Rivière-Héva, le lundi 23 février 2026, à 18 h 00, et ce, conformément aux articles 148.0.1 et 156 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c. C-27.1);

QU'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de *Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Rivière-Héva*;
- 4.0 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de *Règlement relatif au traitement des élus municipaux*;
- 5.0 Réduction de taxes non appliquées (0,04 \$/100 \$ d'évaluation);
- 6.0 Renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2026 – 629,55 \$ (taxes incluses);
- 7.0 Remboursement des taxes TPS au montant de 1 250 \$ et TVQ au montant de 2 927,57 \$ - achat de terrain vacant - lot 5 121 929 du Cadastre du Québec;
- 8.0 Autorisation de paiement – Ville de Malartic pour la subvention à Transport adapté La Calèche d'Or pour l'année 2026 – 13 317,63 \$;
- 9.0 Transport adapté La Calèche d'or;
- 10.0 Autorisation de paiement – Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – immatriculations des véhicules - 6 873,59 \$;
- 11.0 Autorisation de paiement – Quotes-parts de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) – Année 2026 – 63 862,50 \$;
- 12.0 Autorisation de paiement – MicroAge Abitibi-Témiscamingue - 6 283,95 \$;
- 13.0 Demande d'aide financière pour la salle multiservices – Installation de thermopompes – Contribution de 5 000 \$;
- 14.0 Désignation de signataires – Renouvellement du contrat cadre de services de communications non tarifés pour la période du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2031 avec Télébec, société en commandite;
- 15.0 Consentement autorisant l'implantation du service 3-1-1 pour le centre d'interconnexion filaire et les tours cellulaires partagés avec la Ville de Val-d'Or;
- 16.0 Période des questions;



17.0 Levée de la séance.

DONNÉ à Rivière-Héva ce 19 février 2026.

/s/ M^e Gérald Laprise

M^e Gérald Laprise
Directeur général
Greffier-trésorier *par intérim*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 19 février 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 février 2026.

/s/ M^e Gérald Laprise

M^e Gérald Laprise
Directeur général
Greffier-trésorier *par intérim*